



CROIRE en DEMAIN

Janvier 2012 N° 7



La lettre des legs et donations



“ Permettez-moi d'abord de vous présenter, au nom de toute l'équipe du CCFD-Terre Solidaire et de l'ensemble des hommes et des femmes que nous soutenons partout dans le monde, mes vœux de joie et d'esérance pour cette nouvelle année.

2011 a été une année de défi, à plus d'un titre. La crise économique et financière s'est étendue, entraînant avec elle le destin de millions de personnes dans les pays du Sud... mais aussi du Nord ! Guidés par la recherche effrénée du profit, les décideurs de notre Monde ont semble-t-il privilégié la bourse de quelques-uns à la vie des plus défavorisés.

2011 a encore été marqué par des catastrophes humanitaires sans précédent. La Corne d'Afrique a connu un épisode de famine aussi intolérable qu'effrayant. Pendant ce temps, Haïti, exsangue, était abandonné au choléra, à la faim, à l'extrême pauvreté...

Cette année a également été synonyme du réveil de peuples du Maghreb et du Moyen-Orient, assoiffés de

liberté et d'avenir, rappelant à chacun que le peuple décide.

Les 50 ans du CCFD-Terre Solidaire ont donc été bien vivants. Ils ont aussi été riches en projets menés aux quatre coins du globe : écoles, hôpitaux, petites entreprises... L'activité incessante et efficace de nos équipes et de nos partenaires n'a été possible que grâce à votre mobilisation. Je vous en remercie du fond du cœur.

Ainsi donc nous sommes en 2012. L'année de tous les dangers, désormais synonyme de rigueur, de récession, de repli sur soi... 2012 va défier la solidarité entre les peuples, la générosité de chacun et la capacité d'actions de la société civile.

Nous avons plus que jamais besoin de vous pour construire le monde de demain.

Aujourd'hui, je suis optimiste. Je sais qu'un lien indéfectible nous unit tous. L'Humanité est une grande famille. Vous en faites partie.

Merci de votre confiance renouvelée.

Guy Aurenche
Président du
CCFD-Terre Solidaire

”



© GDDONG - P. Deloitte



ccfd-terre solidaire

Plus de 50 ans après sa création, le CCFD-Terre Solidaire continue d'être un acteur majeur de la solidarité internationale. Grâce à la générosité du public, 450 projets dans près de 60 pays sont aujourd'hui soutenus.

C'est un constat amer qui doit interpeller tout un chacun : les graves problèmes de la faim dans le monde et les inégalités mondiales ne seront malheureusement pas résolus demain. Les projets et programmes que nous soutenons en faveur des populations défavorisées ont besoin de persévérance et de pérennité.

ZOOM SUR...

Legs et donations : les ciments de l'avenir

Recevoir des legs et des donations est vital pour l'avenir de notre mission. Pour ces hommes et ces femmes qui se battent tous les jours afin d'améliorer leur condition de vie, votre legs ou votre donation n'est pas qu'un simple espoir. Mais bien une véritable main tendue pour leur avenir.

Votre générosité au service des autres

Près de 91% des ressources du CCFD-Terre Solidaire sont issues de votre générosité et de celle de tous nos donateurs. Grâce à votre soutien, nos équipes œuvrent au quotidien afin de remplir une double mission : la solidarité internationale et l'éducation au développement.

Le CCFD-Terre Solidaire a choisi de soutenir les initiatives de la société civile du Sud. Pour cela, il privilégie depuis toujours des relations de partenariat et non d'assistance. Cette stratégie a permis l'émergence d'acteurs locaux de développement. A travers des projets concrets conçus et mis en œuvre par les populations concernées elles-mêmes, s'élaborent depuis cinq décennies des stratégies qui, en agissant sur les causes de la

pauvreté et de la faim, contribuent à bâtir un monde plus solidaire.

L'éducation au développement (EAD) constitue un autre volet de la mission du CCFD-Terre Solidaire. Grâce à un ensemble d'outils et des prises de paroles, nos équipes permettent aux citoyennes et citoyens français de comprendre comment nous pouvons agir afin de réduire la pauvreté et rendre possible le développement de tous.

Derrière chaque legs, chaque donations... un projet !

Encore beaucoup trop de personnes ignorent qu'elles ont la possibilité de léguer tout ou partie de leurs biens à une association telle que le CCFD-Terre Solidaire.

Leur patrimoine peut pourtant servir au financement de projets menés par nos partenaires. En effet, derrière chaque legs ou donations, un projet concret peut être financé. Que ce soit en Haïti, pour accompagner et éduquer les enfants et adolescents vivant dans l'extrême pauvreté, ou au Congo pour apporter aux populations vulnérables

PETITS RUISSEAUX... GRANDES RIVIÈRES !

Il n'y a pas de petits dons, pas de petits legs... En fait, il n'y a pas de petits gestes de générosité. Chacun peut réaliser par son don, en fonction de ses moyens, un acte bienfaiteur. Au CCFD-Terre Solidaire, dont les ressources proviennent à 91% de la générosité du public, tout soutien est employé à la réalisation de nos missions. Ainsi, chaque euro compte !

Avec un don de 60 euros, six enfants peuvent être scolarisés. Avec 80 euros, on peut acheter deux chèvres. Avec 300 euros, une citerne pour lutter contre la sécheresse peut être construite.

Ce sont les petits ruisseaux qui font de grandes rivières. Alors, mobilisons-nous, tous ensemble.

rables les moyens de vivre dignement, vos dons sont en action !

Des biens transmis intégralement

Reconnu d'utilité publique, le CCFD-Terre Solidaire est habilité à recevoir des legs, des donations et des contrats d'assurance-vie sans payer de droits de succession. Les biens transmis sont, en conséquence, intégralement mis au bénéfice de ses missions de solidarité au service des plus pauvres.

« L'Humanité est une grande famille »

la nouvelle campagne

Le CCFD-Terre Solidaire lance une nouvelle campagne afin de promouvoir, auprès du plus grand nombre, la possibilité de faire un legs au bénéfice des autres.

Au moment de réfléchir à ce que deviendront nos biens après notre disparition, la solution la plus naturelle est de penser à ses proches, à sa famille. Et si nous pensions plus large ? Et si nous choissions aussi de donner à « nos frères ».

« **L'Humanité est une grande famille** », rappelle donc à chacun



que nous faisons tous partie d'un même ensemble, et que transmettre son patrimoine ici peut servir là-bas. Un hymne à la solidarité internationale.

Témoignage

“ Je connais le CCFD-Terre Solidaire depuis très longtemps. D'ailleurs, je lui fais régulièrement des dons.

Aujourd'hui, j'ai 92 ans et je dois penser à l'« après ». Je n'ai pas d'autre famille que mon filleul. Une bonne partie de mon patrimoine lui sera consacrée. Mais je tenais également à faire un geste pour celles et ceux qui en ont besoin sur cette Terre. J'ai donc choisi de léguer au CCFD-Terre Solidaire mon appartement.

Je sais que mon legs sera utile : éduquer les enfants, les nourrir, les soigner, apprendre à cultiver,...

Mon geste est tout à fait normal. Je suis étonnée que d'autres personnes n'y pensent pas. Je recommande ainsi à chacun de réaliser cette démarche.

Je ne verrai pas l'avenir, mais mon patrimoine si ! ”

Jeanne - 78 - Légatrice depuis Novembre 2011.

LEGS ET DONATIONS ASSURANCE-VIE...

Le CCFD-Terre Solidaire vous répond :

*Que puis-je léguer à une association
reconnue d'utilité publique ?*

→ La part du patrimoine qu'un individu peut léguer à une association reconnue d'utilité publique est fonction du nombre d'héritiers réservataires – enfants ou ascendants. Si, à votre décès, vous avez des héritiers réservataires, c'est-à-dire des enfants ou des ascendants, la loi impose de transmettre une partie de votre patrimoine à ces héritiers.

La part restante dont vous pouvez disposer librement est appelée « quotité disponible ». C'est elle que vous pouvez léguer à une association comme le CCFD-Terre Solidaire.

*Qu'est ce qu'un contrat d'assurance-vie ?
Puis-je choisir les bénéficiaires ?*

→ Un contrat d'assurance-vie est le plus souvent souscrit en vue de la constitution d'un capital à long terme. A tout moment, la personne qui souscrit peut récupérer son capital, avec les intérêts accumulés. Si elle décède en cours de contrat, le capital constitué est versés aux bénéficiaires librement désignés.

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, le CCFD-Terre Solidaire peut être désigné comme bénéficiaire.

Parce que toutes vos questions méritent des réponses personnalisées, parce que parler de legs ou de donations doit se faire en toute confiance et discrétion et parce que votre générosité bénéficie à des hommes, des femmes et des enfants qui en ont besoin, l'équipe **Legs et Donations du CCFD-Terre Solidaire** est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.



ccfd-terre solidaire



Retrouvez toutes ces informations sur : ccfd-terresolidaire.org/legs

Léguer en toute confiance au CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire se soumet à de nombreux contrôles.

- Notre commissaire aux comptes certifie la **régularité** et la **sincérité** des comptes.
- La Cour des Comptes et l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) vérifient la saine gestion des ressources financières, la transparence des comptes, la qualité des outils de gestion et de suivi des financements, la pertinence de l'emploi des fonds ; les institutions qui financent nos actions, notamment le ministère des Affaires étrangères et la Commission européenne, exigent des rapports détaillés et réguliers sur l'emploi des crédits accordés.
- Le Comité de la Charte du don en confiance auprès duquel le CCFD-Terre Solidaire est agréé procède lui aussi à de nombreux contrôles, tout au long de l'année.



Le rapport d'activité de l'association est disponible sur simple demande écrite ou librement consultable sur le site internet :

ccfd-terresolidaire.org

Rayna Paraskova

par téléphone au
01 44 82 80 58

ou par mail à :
infogenosite@ccfd.asso.fr



**Je répondrai à toutes vos questions
en toute confidentialité.**

Directeur de la publication : Pierre Laurent – Rédaction : Daniel Bouyssou, Ivannick Chataigné – Coordination/rédaction/iconographie/fabrication : Roselyne Blondel
Comité de rédaction : Ivannick Chataigné, Pierre Laurent – Réalisation création/graphisme : Grand M Impression : Imprimerie Jean-Bernard – Copyright © CCFD-Terre Solidaire
4, rue Jean Lantier - 75001 Paris.

Cette Lettre des Legs et donations est imprimée sur papier 100 % recyclé de qualité supérieure (cyclus), fabriqué à base de 100 % de vieux papiers collectés après usage.